

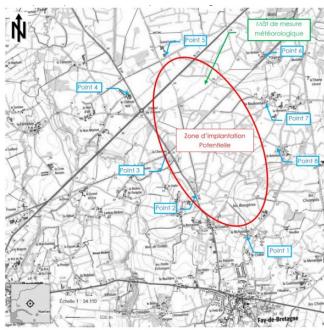
# Etude acoustique

## Le bruit

Pour des vents modérés, le bruit généré par une éolienne augmente avec la force du vent. A forte vitesse de vent, le vent lui-même est la principale source de bruit.

## Mesures initiales sur site

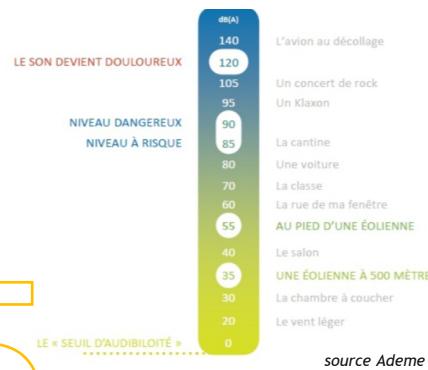
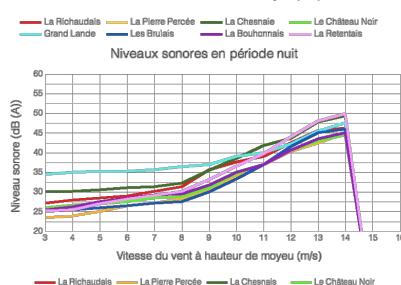
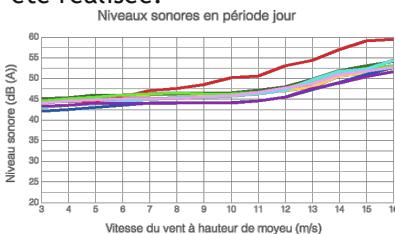
Position des sonomètres



Bruits relevés :

activités agricoles, circulation routière, bruit de la végétation avec le vent, bruits d'animaux

En février-mars 2020, une campagne de mesure des bruits pré-existants a été réalisée.



source Ademe



Les niveaux de bruits résiduels, existants avant le projet, sont caractérisés puis les contributions sonores des éoliennes sont simulées. Les seuils acoustiques sont alors vérifiés et, lorsque c'est nécessaire, un plan de bridage est défini pour respecter les seuils acoustiques réglementaires.

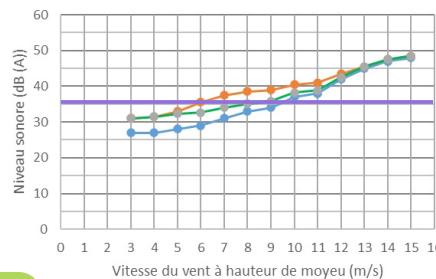
## Emergence

L'émergence est le bruit supplémentaire généré par les éoliennes par rapport au bruit résiduel initial.

Au delà de 35dB, l'émergence est limitée à 5dB le jour et 3dB la nuit.



## Bridage

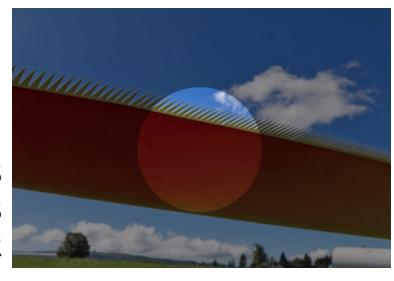


Au delà de 35dB, lorsque c'est nécessaire, le bridage ramène le bruit du parc éolien à l'émergence réglementaire par rapport au bruit résiduel initial

## Innovation



Des peignes placés sur les pales reproduisent la spécificité des ailes de hibou dont le vol est particulièrement silencieux.



A noter : une nouvelle campagne de mesure sera effectuée en début de fonctionnement du parc pour s'assurer du bon respect des seuils acoustiques.